Dugué P., Jouve Ph., (éds.), 2003. Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux. Actes du colloque, 25-27 février 2003, Montpellier, France. Umr Sagert, Cnearc, XXX p.

Pratiques spatiales et conflits en zones de faible densité de population

Le cas du nord-est de Bambari en RCA

Guy-Florent ANKOGUI-MPOKO

Faculté des lettres et sciences humaines BP 1037, Université de Bangui, République centrafricaine

Résumé — Pratiques spatiales et conflits en zones de faible densité de population : cas du Nord-Est de Bambari en RCA. Au Nord-Est de Bambari, région de savanes dans l'est de la République centrafricaine, cohabitent deux communautés : les agriculteurs bandas et les éleveurs mbororos. Malgré la grande disponibilité de l'espace liée à la faible densité de la population (9,3 habitants/km²), la cohabitation entre ces activités agricoles et pastorales est de plus en plus conflictuelle, comme nous le montre nos enquêtes. L'analyse de la nature de ces conflits permet de s'interroger sur leurs racines : systèmes de mise en valeur de l'espace, tant pastoral qu'agricole, extensifs ; représentations sociales de l'espace antinomiques ; et surtout, et c'est ce qui fait l'originalité de la région, un interventionnisme de l'Etat en matière de gestion de l'espace. L'analyse de ces conflits et de leurs causes conduit à formuler des propositions, visant à solutionner tant les conflits que les causes de leur surgissement, notamment en cherchant à mieux intégrer les activités de mise en valeur de l'espace, dans le cadre d'une politique étatique de gestion territoriale révisée.

Abstract — Spatial practices and conflicts in zones of weak density of population: case of the Northeast of Bambari in RCA. In the Northeast of Bambari, region of savannas in the east of the Central African Republic, live two communities: the farmers Was strained and the breeders Mbororo. In spite of the big availability of the space bound(connected) to the weak population density (9,3 inhabitants / km ²), the cohabitation between these agricultural and pastoral activities is more and more conflicting, as shows it to us our inquiries. The analysis of the nature of these conflicts allows to wonder about their roots: systems of development of the space, so pastoral as agricultural, extensive; social paradoxical representations of the space; and especially, and it is what what makes the originality of the region, an interventionist of the State in management of the space. The analysis of these conflicts and their causes leads to formulate propositions, aiming at resolving so much conflict.

Le Nord-Est de Bambari est une région située dans la préfecture de la Ouaka en République centrafricaine, entre 5°40' et 6°17' de latitude nord, 20°40' et 21°10' de longitude est. Elle couvre une superficie d'environ 2 190 km² pour une population totale estimée à 20 000 habitants, soit une densité moyenne de 9 habitants au km².

En dépit la faible occupation de l'espace et des conditions naturelles favorables aux activités agricoles et pastorales, seuls 3 % du territoire sont cultivés, et 32 % exploités par le bétail. Cependant, la cohabitation spatiale entre les activités (agricoles et pastorales) est de plus en plus conflictuelle depuis près d'une quinzaine d'années, risquant à terme de déboucher sur un embrasement généralisé de toute la région. Une telle situation hypothéquerait définitivement les chances d'intégration des populations et de leurs activités, seul gage du développement local. Comment expliquer de pareils problèmes dans une région aussi peu peuplée ?

Deux communautés d'usagers pour une savane

Deux groupes de population, les agriculteurs Banda et les pasteurs Mbororo, cohabitent dans des espaces distincts : la commune agricole de Danga-Gboudou et celle d'élevage de Ouro-Djafun créées respectivement en 1960 et 1965.

Les agriculteurs bandas, occupant la commune de Danga-Gboudou, représentent 83 % de la population totale. Venus du Bar-el-Ghazal (sud-ouest du Soudan), et fuyant les razzias des esclavagistes arabisés, ils se sont installés dans cette région entre 1890 et 1910. Leurs villages, unités claniques jadis éparpil-lées dans la brousse, se regroupent de nos jours le long des voies de communications, sous la direction des chefs nommés par l'Etat, mais continuent toujours à se déplacer. L'agriculture est la principale activité des Bandas ; elle mobilise plus de 90 % des adultes. C'est une agriculture itinérante et essentiellement pluviale. Les deux principaux types de cultures pratiquées ici sont le coton (45 % des surfaces cultivées) et les cultures vivrières. Le coton, seule culture industrielle du village, est à plus de 80 % des cas associé au manioc (principale culture vivrière et aliment de base) mais également à d'autres cultures vivrières. La superficie moyenne des parcelles est de 0,66 ha. Sur l'ensemble de la région, seulement 3 % de l'espace agricole est exploité, ce qui témoigne d'une faible emprise de la mise en valeur.

Figure 1. Carte de localisation du Nord-Est de Bambari.

Les pasteurs Mbororos, installés dans la commune de Ouro-Djafun, sont venus du Cameroun, et ne sont arrivés qu'en 1938, sous l'impulsion de l'administration, avec l'accord des chefs locaux (Koechlin, 1961). Ceux-ci ne représentent que 17 % de la population totale, mais disposent cependant de 95 % du cheptel bovin : 46 000 têtes environ, soit 21 têtes de bétail par km². Les Mbororos vivent en brousse dans des campements temporaires, sous l'autorité d'un *leader* (l'Ardo) à qui chacun doit allégeance. Depuis quelques années, certains se sont sédentarisés dans de grands villages, et ont adopté un mode de vie moderne ; tel est le cas des Mbororos de Maloum, chef-lieu de la commune de Ouro-Djafun. Leurs Ardos, pour la plupart, sont devenus des auxiliaires de l'administration (maire de commune, conseillers municipaux, etc.) et souvent des représentants des principaux partis politiques.

Cette répartition spatiale des populations et de leurs activités découle d'une décision politique visant à éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs, dus à l'augmentation du cheptel bovin et aux dégâts causés sur les cultures. Pour ce faire, l'administration coloniale fut obligée de circonscrire en 1956 une zone destinée exclusivement à l'élevage. Placée sous le contrôle des pasteurs mbororos au détriment des agriculteurs bandas, elle fut érigée en commune d'élevage en 1965. En 1970, lors de la réforme agraire de Bokassa, cette commune d'élevage fut étendue, amputant ainsi 876 km² à la commune de Danga-Gboudou qui s'étendait initialement sur 2 190 km². La route Bambari-Ippy fut considérée comme la limite matérielle entre la zone agricole (commune rurale de Danga-Gboudou) et la zone pastorale (commune d'élevage de Ouro-Djafun). A cet effet, il fut fait interdiction à chaque communauté, dans le cadre de ses activités, de passer d'une zone l'une autre.

Comme toutes les communes, celles de Danga-Gboudou et de Ouro Djafun sont dirigées chacune par un conseil municipal au-dessus duquel se trouve un maire. Cependant, Ouro-Djafun fait partie des communes à statut particulier que l'on appelle des « communes d'élevage ». Ce sont des entités administratives et foncières créées de toute pièce par l'administration centrafricaine à partir de 1963-1964, dans le but de sédentariser les pasteurs mbororos en leur donnant une assise territoriale et foncière. Gérées par une équipe municipale exclusivement composée de Mbororos, les communes d'élevage se superposent aux communes rurales préexistantes. En effet, comme aiment bien le souligner les administrateurs et hommes politiques, les communes d'élevage sont à la fois réelles, fictives et fuyantes. A titre d'exemple, la superficie réelle de Ouro-Djafun est difficile à définir. Selon qu'on est Banda, représentant de l'administration ou Mbororo, elle varie de 244 km², sa superficie initiale, à toute l'étendue de la préfecture de la Ouaka.

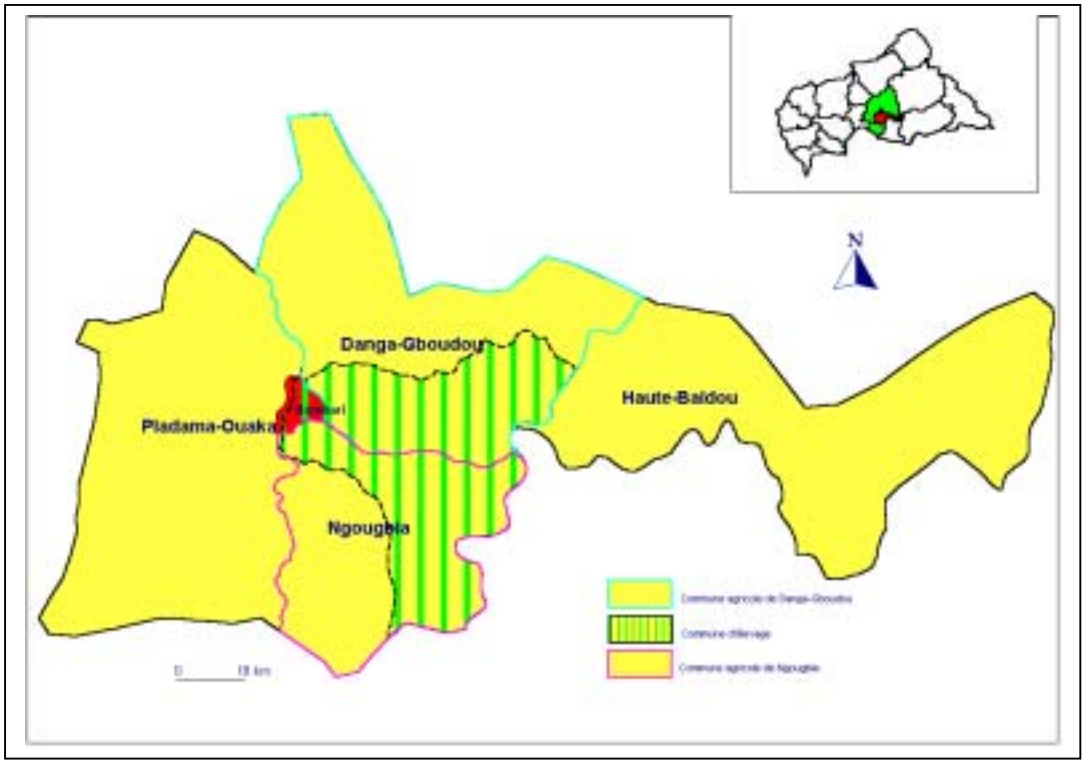

Figure 2. Superposition des communes.

Bien que peuplée en majorité de Mbororos, la commune de Ouro-Djafun abrite également des populations « autochtones bandas », installées dans ces lieux bien avant l'arrivée des éleveurs. Il faut cependant souligner un détail important : tous les Mbororos où qu'ils soient dans la préfecture, sont placés sous l'autorité du maire de Ouro-Djafun, à qui ils doivent se référer en cas de litiges. Cette disposition contraire à la loi officielle constitue, l'une des pierres d'achoppement entre les deux communautés.

Des conflits pour l'exploitation de l'espace : enjeux et stratégies d'appropriation

Les résultats de nos enquêtes de 1999-2001 dans 14 villages font état de 225 litiges opposant différents acteurs exploitant la région Nord-est de Bambari entre 1998 et 2000, dont 38 % ont dépassé le cadre du village et 22 % celui de la petite région. Par ailleurs, de 1994 à 2000, 151 plaintes ont été déposées par des agriculteurs et des éleveurs auprès du « service des constats »15 de la délégation régionale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage de Bambari pour des dégâts aux cultures ou pour des abattages de bétail : un chiffre 5 fois supérieur à celui de la période allant de 1986-1993. Ces conflits sont d'autant plus graves, qu'à plusieurs reprises ils ont provoqué des morts d'hommes de part et d'autre.

Typologie des conflits

L'analyse des informations recueillies sur le terrain a permis d'établir une typologie des conflits, en s'ap-puyant sur les catégories socioprofessionnelles des acteurs impliqués. On distingue ainsi cinq types de conflits, opposant les parties prenantes impliquées dans l'exploitation de l'espace Nord-Est de Bambari.

Tableau I. Répartition des conflits selon les acteurs impliqués.

Types de conflits	%
Agriculteurs-éleveurs mbororos	48,2
Agriculteurs-agro-éleveurs[16]	24,0
Eleveurs mbororos entre eux	13,4
Agriculteurs entre eux	7,3
Eleveurs mbororos-chasseurs	5,0
Eleveurs mbororo-cueilleurs	3,1
Total	100

On constate d'après le tableau ci-dessus, que les conflits agriculteurs-éleveurs mbororos (48,2 %) ainsi que ceux entre agriculteurs et agro-éleveurs bandas (24 %) sont de loin les plus nombreux. Ils représentent à eux seuls près des 3/4 des conflits de la région. Ces types de conflits ont pour origines les dégâts aux cultures, dus eux-mêmes à des causes multiples : les cultures sont vulnérables car dispersées dans le territoire, et elles le sont d'autant plus qu'il y a moment d'inattention ou acte délibéré d'un berger, absence ou non respect du zonage établi par l'administration par les uns et les autres, divagation du bétail de trait. La caractérisation de ces conflits nous a permis de nous rendre compte de la complexité des différends, généralement (et parfois abusivement) regroupés sous le nom de « conflits » agriculteurs-éleveurs. En réalité dans de nombreux cas, l'essentiel du troupeau gardé par les éleveurs appartient à des agriculteurs. Aussi, lorsqu'il y a des problèmes (dégâts aux cultures par exemple), l'éleveur se contente généralement de prévenir le propriétaire du troupeau qui ira répondre devant les instances d'arbitrage. Il est à noter que ces conflits sont probablement sous-évalués. En effet, les Bandas ne signalent pas forcément les conflits qu'ils ont avec d'autres Bandas.

Après ces conflits, les plus fréquents entre agriculteurs et éleveurs, viennent ceux opposant les éleveurs (13,4 %) ou les agriculteurs (7,3 %) entre eux. Ces conflits, bien que parfois négligés, représentent environ le quart de l'ensemble des litiges. Ils sont provoqués chez les éleveurs par l'occupation illicite du site appartenant à autrui, le vol du bétail, les dettes non remboursées, et par la contestation de l'autorité d'un chef. Chez les agriculteurs bandas, outre le vol de produits agricoles, les principales raisons évoquées sont les revendications de propriété des jachères et les pratiques de fétiches et de sorcellerie dans les champs des voisins[17] : 67 % des paysans enquêtés affirment que ces pratiques sont monnaie courante dans la société banda du nord de la sous-préfecture de

[15] Le Service des constats est un service de la délégation régionale chargé de tirer au clair les litiges opposant les populations rurales suite aux dégâts de diverse nature : abattage de bétail, vol, dégâts aux cultures, etc.
[16] Le terme agro-éleveurs en Centrafrique désigne les agriculteurs disposant d'un troupeau de bétail.
[17] Cela consiste à prendre une poignée de terre de la parcelle du voisin et d'y jeter un sort qui, dit-on, augmenterait la production des champs du jeteur de sort aux dépens de celle des victimes.

Bambari. A Ngouyali, un agriculteur nous a même déclaré que l'un de ses cousins aurait un jour récupéré de la bouse de ses bœufs de trait qu'il aurait envoûtée. Depuis, à en croire ce paysan, ses bœufs refusent de labourer. Réalité ou fantasme, ces types de pratiques sont difficiles à prouver, mais elles semblent exercer une forte influence sur les populations villageoises. En effet, à Ngouyali et dans la plupart des villages de la commune de Danga-Gboudou, la méfiance est telle qu'il est formellement interdit de mettre pied dans le champ de quiconque sans son autorisation. Cela doit se faire en sa compagnie ou à défaut, de celle de sa femme ou de l'un de ses fils déjà majeurs. Ces dispositions s'appliquent à tous, jusqu'aux parents les plus proches.

Cette méfiance vis-à-vis de ces pratiques fétichistes, qui se sont amplifiées depuis cinq ans environ, seraient à l'origine d'un renforcement de la dispersion des parcelles en pleine recrudescence ces deux dernières années à Ngouyali, nous ont affirmé certains de nos enquêtés. Il n'y a aucun doute que le renforcement de la dispersion des champs contribuent à l'augmentation des risques de conflits agriculteurs-éleveurs.

Enfin, pour ce qui concerne les derniers types de conflits, qui mettent aux prises les éleveurs aux chasseurs et aux cueilleurs, ils représentent moins de 10 % des cas. Entre éleveurs mbororos et chasseurs, les disputes proviennent des abattages de plus en plus courants de bétail. Laissé sans surveillance, celui-ci peut être pris pour cible par une minorité de chasseurs qui considère qu'il éloigne le gibier. Les conflits entre Mbororos et chasseurs, bien que peu nombreux, sont généralement les plus meurtriers. Les cueilleurs en font d'ailleurs parfois les frais ; ces derniers sont souvent accusés par les Mbororos de voleurs de bétail. Une accusation qui sert généralement de prétexte pour molester tous ceux qui s'aventurent trop loin dans la zone pastorale et qui par malheur se font prendre.

Il apparaît ainsi que les conflits les plus importants, ceux entre élevage et agriculture, sont davantage des conflits entre activités que des conflits entre communautés. Cela nous amène à nous interroger sur les causes de ces conflits.

Les principales causes de conflits

Trois années d'investigations dans la région Nord-Est de Bambari, nous permettent aujourd'hui d'avancer, qu'à l'échelle locale, les rapports conflictuels pour l'accès à la terre résultent à la fois de facteurs endogènes (modes de mise en valeur de l'espace et représentations territoriales) et de facteurs exogènes, à savoir, les formes modernes de gestion de l'espace initiées par l'Etat.

Deux systèmes de mise en valeur de l'espace qui rentrent localement en conflit

La particularité du Nord-Est de Bambari est d'être une région vide, mais disputée. Plus que la densité de la population (9 habitants/km²), il semble que les conflits proviennent en partie, des systèmes d'exploitation agricoles et d'élevage, tous deux extensifs et donc grands consommateurs d'espace. En effet, l'agriculture itinérante pratiquée par les Bandas a besoin de vastes espaces pour se perpétuer. Dans ce milieu aux sols fragiles, la vulgarisation des labours à la charrue a contribué à étendre les superficies, qui sont passées de 0,25 ha dans les années 60, à 0,66 ha aujourd'hui. Certes, la taille des parcelles demeure encore dérisoire, mais cette exiguïté est compensée par le nombre de parcelles par famille qui est de trois en moyenne : une première parcelle destinée à la culture du coton (le champ de l'homme), la seconde pour les cultures vivrières avec plusieurs types de plantes cultivées en association (manioc, gombo, amarantacées etc.) et enfin une troisième parcelle (le *gagara*), généralement installée dans les vallées des cours d'eau ou dans la forêt claire, abrite les cultures de maïs.

Cette augmentation des superficies a accéléré la « prédation » des ressources en sols. Comme conséquence, les champs qui autrefois ne dépassaient guère un rayon de 5 km autour du village, s'étendent aujourd'hui jusqu'à 25 km pour les plus éloignés. Cette situation est accentuée par la méconnaissance des techniques de fumure, en dépit de la cohabitation avec les éleveurs, le raccourcissement de la durée des jachères, et la grande dispersion des champs, incompatible avec celle du bétail.

Le système d'élevage transhumant mbororo, basé sur la recherche de bons pâturages, pose les mêmes problèmes. Ces pasteurs restent sur un territoire jusqu'à ce que les ressources se raréfient, puis l'abandonnent. Cette pratique a des conséquences désastreuses sur les pâturages dont tous se plaignent de la dégradation par reforestation et par embuissonnement dus à Chromolaena odorata. A titre d'exemple, dans la zone pastorale du village Ngouyali (notre village de référence), la savane herbeuse qui représentait près de 76 % de la surface totale en 1960, ne fait plus que 25 % aujourd'hui

(Ankogui-Mpoko, 2002). Par contre, la savane arbustive est passée de 7 % à 54,3 % pendant la même période. A cela s'ajoute le développement de l'agriculture pratiquée par certains Mbororos, et qui progressivement grignote les pâturages. Pour les Mbororos, la dégradation des pâturages symbolise la fin de l'espace, un sentiment renforcé par l'arrivée pendant la saison sèche (moment où ils sont en transhumance au sud), des éleveurs venus du nord (Tchad, Soudan), et qui empêchent le reste des pâturages encore exploitables de se régénérer. Comme conséquence, nombreux sont les Mbororos qui vont rechercher les pâturages dans la zone agricole, malgré tous les risques de conflits que cela implique.

Donc, élevage transhumant mbororo et agriculture itinérante banda sont deux pratiques spatiales consommatrices d'espace, débordant de leur cadre spatial initial délimité par l'administration. Cette situation, loin de s'expliquer par des raisons techniques et environnementales, provient surtout des représentations.

Des représentations de l'espace opposées

En explication à leurs conflits d'usage de l'espace, les deux communautés évoquent le manque de terres de cultures et de pâturages. Ces propos, qui ne semblent pas fondés compte tenu de la disponibilité actuelle de l'espace, trouvent leurs explications surtout dans les représentations spatiales de chaque groupe. L'analyse de ces représentations spatiales fait apparaître un antagonisme entre la vision des Mbororos et celle des Bandas.

Pour ces derniers, le territoire villageois est un bien appartenant à la communauté villageoise, ouvert à tous ses membres, mais circonscrit dans l'espace, avec des limites connues de tous ; car au-delà, soit on empiète sur les voisins, soit on entre dans la brousse, symbole de l'inconnu et du monde des esprits très souvent inhospitalier. Le droit à l'exploitation des terres par chaque habitant est déterminé par la naissance, par le biais des alliances matrimoniales et éventuellement par la conquête sur d'autres populations. Cependant, ce libre accès à la terre est circonscrit à l'intérieur des limites du territoire villageois, limites connues de tous, au-delà desquelles commencent les territoires villageois voisins où tout empiètement est interdit. Le respect de ces dispositions par tous a toujours été le garant de la stabilité entre les villages voisins.

En dehors de toutes ces dispositions qui régissent l'appartenance des individus au territoire villageois et à la jouissance des droits qui y sont relatifs, l'attachement des hommes à leur terre est déterminé par des considérations d'ordre religieux : l'espace étant organisé à partir de lieux particuliers, sièges de certains pouvoirs fonctionnels. Aussi, la partition de l'espace en 1970 qui empêcha aux Bandas l'accès à certains lieux symboliques a bouleversé leur mode ancestral de gestion de l'espace. Elle a fait naître chez eux un sentiment de restriction des terres, amplifié au fil des années par l'augmentation de la population, l'éloignement des champs des villages, et depuis 1995 par l'installation des éleveurs dans la zone agricole. Cette dernière situation, interprétée par tous comme une provocation est l'une des principales sources de conflits.

Chez les Mbororos par contre, toute limite est difficile à concevoir, l'espace étant considéré comme ouvert et disponible. Cette notion essentielle dans le code social des Mbororos, résulte tant de considérations techniques que de concepts religieux. En effet, pour le pasteur nomade, les parcours doivent être ouverts pour lui permettre de faire avancer ses troupeaux sans obstacles. Il lui faut un espace libre et non un espace confiné. « *Le pâturage étant un don de Dieu, il est à la disposition de tous ; bien prétentieux donc et à la limite blasphémateur serait celui qui prétendrait que tel ou tel pâturage lui appartient car n'étant pas le fruit du travail d'un homme* » (Dupire, 1970). A leur arrivée dans cette région aux densités quasi nulles (pas plus d'un habitant/km² en 1930), les éleveurs mbororos y ont trouvé des savanes herbeuses à perte de vue qui leur ont donné l'impression d'un pays vierge aux pâturages illimités, correspondant ainsi à leur représentation de l'espace idéal : un espace favorable aux déplacements. La transhumance chez les Mbororos matérialise cette liberté de mouvements, une pratique qui ne correspond pas à la logique des agriculteurs.

Toutefois, si pendant longtemps ces pasteurs ont pu bénéficier de suffisamment d'espace pour se déplacer à leur guise, force est de constater qu'aujourd'hui, du fait de la dégradation des pâturages due à la multiplication des ligneux et à l'embuissonnement à « l'herbe du laos », de l'augmentation des populations pastorales et de l'arrivée de nouveaux lignages mbororos, les espaces se sont rétrécis. Parallèlement, cette situation, qui rend difficiles les déplacements, donne l'impression aux éleveurs que l'espace est fini et qu'il faut désormais le chercher ailleurs, notamment chez les agriculteurs.

Face à ce problème, les Mbororos, bien accueillis à leur arrivée, sont peu à peu tombés en disgrâce auprès des populations bandas qui se considèrent comme propriétaires du territoire, et qui voient dans leur emprise spatiale grandissante, une menace pour la communauté. Les propos du vieux chef

banda du village Bamodo résument ce sentiment de menace qui inquiète tant les Bandas : « *les Mborors menacent notre survie. Au début nous leur avons accordé nos terres éloignées du village, non contents de cela, ils ont créé une commune d'élevage où ils nous ont chassés, ensuite l'Etat a procédé au zonage qui a réduit un peu plus notre territoire, aujourd'hui ils envahissent nos terres de cultures. Notre terre ne nous appartient plus* ».

On voit donc que l'espace représenté et construit par les Bandas et les Mbororos est comparable à une arène où s'affrontent des intérêts, des aspirations et des logiques antagonistes. Cela est la conséquence des représentations de l'espace contradictoires et des modes de mise en valeur extensifs, mais aussi de l'intervention de l'Etat.

Une législation foncière étatique qui ne règle pas vraiment l'usage de l'espace

En séparant les espaces d'usage des Bandas de ceux des Mbororos, l'Etat voulait affirmer son rôle prépondérant dans la gestion des ressources naturelles. Cependant, les résultats mitigés de cette expérience montrent que dans ce domaine, la partition n'est pas la solution idéale. En effet, loin de résoudre les problèmes, l'intervention de l'administration n'a fait que tout compliquer.

Trois raisons sont à l'origine de cet échec.

- Tout d'abord, le caractère autoritaire de l'intervention de l'Etat, dont les prises de décision se font généralement sans aucune concertation avec les acteurs locaux. Elles sont définies exclusivement en fonction des programmes de développement, eux-mêmes élaborés par l'Etat en fonction des exigences des sources extérieures de financement ; elles ne prennent pas en compte les pratiques foncières autochtones. Comme le souligne (Lavigne Delville, 1998), « *l'Etat prend la terre qu'il veut, où il veut, pourvu que sa décision soit justifiée à ses yeux par la réalité théorique de tel projet bancal* ». En fait, ces orientations sont imposées par les conditions techniques et financières d'exécution des projets tels qu'ils sont lancés dans le cadre de la modernisation actuelle. Entre 1963 et 1965, fallait trouver à l'Etat un cadre juridique pour bénéficier des financements des bailleurs de fonds occidentaux qui, voulaient à tout prix sédentariser les pasteurs mbororos ; il n'a pas hésité à créer des communes spéciales d'élevage aux dépens des structures déjà existantes : les communes rurales.
- Ensuite, le manque de moyens tant humains que matériels, devant permettre la bonne application des dispositions mises en place. Pour faire respecter la partition des espaces d'usage, il aurait fallu mettre en place un système de suivi et de contrôle efficace, sur une longue durée, avec des moyens matériels importants. Rien de tout cela n'a été prévu, au point que quelques années après, les heurts entre agriculteurs avaient repris. Car les concepteurs du projet avaient oublié que si les déplacements des champs pouvaient être limités dans l'espace, dans le système transhumant mbororo, il était impossible de confiner le bétail dans un espace donné.

Enfin, convient de signaler le désir de l'administration de transposer en milieu rural banda, une législation foncière d'inspiration occidentale, sans se préoccuper de son articulation avec les règles traditionnelles locales, ce qui a abouti à la superposition des deux systèmes fonciers opposés : le système moderne (imposé ici sous forme de zonage) et le système traditionnel sur lequel se fonde les Bandas et les Mbororos, afin de légitimer, pour les premiers leurs revendications territoriales et pour les seconds leurs excursions en zone agricole.

Cette situation modifie le comportement de certains individus, et se traduit par « des pratiques hybrides, les acteurs dosant les normes en fonction des contextes et surtout de leurs intérêts » (Lavigne Delville, op.cit). Le besoin de sécurisation conduit ainsi certains à rechercher les deux légitimités : la légitimité étatique ou juridique et la légitimité coutumière, populaire. Cette ambivalence est à l'origine de la psychose de la raréfaction des terres cultivables et des pâturages, et par conséquent des conflits.

Des stratégies de conquête et de protection territoriale

Les observations faites sur le terrain ont permis de nous rendre compte qu'au-delà des problèmes de manque d'espace de culture et de pâturages, les plaintes des uns et des autres participent d'une stratégie de protection et de reconquête territoriale pour les Bandas, et conquête de pâturages pour les Mbororos.

Le réflexe de protection et l'ambition cachée de reconquête territoriale des Bandas se manifestent souvent dans les propos de ces populations, dans des situations informelles. Il semble que celles-ci n'aient jamais accepté qu'une partie de leur territoire soit cédée aux Mbororos. Aussi, l'installation des éleveurs ces derniers temps, fait craindre une nouvelle expropriation. Les déplacements des champs

et la création des « fermes », près des zones de cultures seraient des stratégies destinées à occuper tout l'espace pour faire barrage à la progression des éleveurs, mais aussi pour montrer aux autorités que l'espace est fini, et entièrement occupé.

Pour les Mbororos, gangrenés par des conflits de pouvoir (entre les nouveaux venus et les anciens), et confrontés aux problèmes écologiques, aggravés par l'augmentation rapide de leurs effectifs, la conquête de nouveaux pâturages aux dépens de la zone agricole serait la seule solution. Leur technique de conquête est basée sur l'occupation des espaces interstitiels vides (territoires de chasse, ou réserves de terres de cultures) avec ou sans la complicité de certains agriculteurs. Face à cette situation, quels types de solutions préconiser ?

Pour une gestion intégrée de l'espace au Nord-Est de Bambari

La situation de l'utilisation de l'espace au Nord-Est de Bambari aujourd'hui est préoccupante, du fait de la fréquence des conflits, et exige d'autres modes de gestion de l'espace. Mais, que faire pour aboutir à une gestion durable de l'espace ? Des entretiens avec les populations locales, les *leaders* d'opinion au sein de chaque communauté d'acteurs impliqués dans l'exploitation de l'espace et avec les autorités politico-administratives tant locales que nationales ont permis de proposer quelques pistes de réflexions, articulées autour de trois points.

La nécessité d'une réorganisation de l'espace

La politique de gestion de l'espace engagée en Centrafrique et notamment dans le Nord-Est de Bambari dans les années 60 a atteint ses limites dans la mesure où, non seulement les éleveurs s'installent dans les zones agricoles, mais aussi les agriculteurs progressent dans la zone pastorale. Cette situation exige donc une nouvelle forme d'organisation et d'utilisation de l'espace.

La première possibilité serait, entre autres, une fusion des deux communes. Cette solution présenterait deux avantages : la possibilité pour les Mbororos d'accéder à de nouveaux pâturages situés dans la zone agricole, et pour les Bandas, le retour à la terre ancestrale perdue, objet de nombreux griefs contre les éleveurs, depuis la réforme agraire. Le principal obstacle à cette réforme sera la définition des modes de désignation des responsables à la tête de cette entité territoriale. C'est pourquoi nous proposons comme seconde solution, que les communes maintiennent leurs limites actuelles et leurs chefs, mais ouvrent leurs espaces à toutes les activités.

Dans les deux cas, la question essentielle est de savoir, comment organiser les mouvements des troupeaux, au sein de chaque commune et entre les communes voisines ? La seule solution serait d'encourager des accords intercommunaux qui garantiraient la liberté de mouvement du bétail. Pour garantir la sécurité d'accès aux ressources pastorales tout en préservant les parcelles de cultures des dégâts, il serait nécessaire d'ouvrir des couloirs de déplacement. Des contrats de pacage pourraient ainsi facilement être mis en place, par consensus direct entre éleveurs et agriculteurs. Une telle démarche serait une véritable source de réciprocité, favorable à la décrispation des tensions entre les différentes communautés.

Responsabilisation des autorités locales et démocratisation des modalités de prise de décision

La réussite de l'une ou l'autre des propositions formulées ci-dessus ne sera possible que dans le cadre d'une décentralisation des institutions politico-administratives et de la démocratisation des modalités de prise de décisions : l'Etat doit renoncer à ses décisions unilatérales en matière de gestion des espaces ruraux, au profit d'une concertation avec les autorités traditionnelles et les populations locales.

Mais pour en arriver là, il sera nécessaire que les populations soient suffisamment informées et formées pour assumer pleinement leurs responsabilités. Il faudra toutefois se méfier de la dérive qui pourrait naître de ces types de concertations, car l'expérience montre, particulièrement dans la zone pastorale, qu'il n'est pas facile de réunir tous ceux qui sont concernés. En effet, trop souvent, le point de vue des chefs-lieux (c'est-à-dire des maires) tend à primer sur celui des périphéries (les Ardos, chefs de village). De même, les *leaders* les plus en vue et les plus disponibles risquent d'accaparer l'essentiel du pouvoir. Il ne sera donc pas vain qu'au moment où l'on parle de plus en plus de décentralisation en Centrafrique, on puisse chercher explicitement à prévenir de tels dangers par la création d'institutions locales de cogestion.

La mise en place d'une institution de cogestion

Il s'agit d'une instance de gestion collective, associant tous les représentants des différents acteurs du territoire. Cette institution aura pour objectif de faire respecter les dispositions réglementaires locales relatives à l'exploitation de l'espace et de régler les litiges et conflits en présence, n'ayant pas trouvé de solution au niveau des chefs de village. Les réglementations locales devront être construites au cas par cas avec et par les intéressés, mais sur la base préalable d'orientations générales prises par l'Etat et reflétant les préoccupations déjà énoncées plus haut. Ainsi, aux tensions actuelles pourrait succéder un climat de paix sociale, assurant l'intégration des activités, seul gage du développement.

Bibliographie

ANKOGUI-MPOKO G., 2002. Sociétes rurales, territoires et gestion d'espaces en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au Nord-Est de Bambari. Thèse de Doctorat de l'Université Michel de Montagne, Bordeaux3. Bordeaux Mai 2002. 394 p.

BLLE J.C. (1964). Pâturages du secteur occidental d'élevage de la RCA, IEMVT. Maison Alfort, 286 p.

BOUTRAIS J., 1982. L'expansion des éleveurs peuls dans les savanes humides du Cameroun. Cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, 18 (1) : 31-45.

BOUTRAIS J., 1984. Le développement rural en question : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires – Maghreb-Afrique noire-Mélanésie – entre nomadisme et sédentarité : les Mbororo de l'Ouest du Cameroun. Paris, ORSTOM, p. 225-256.

BOUTRAIS J., 1985. Le développement de l'élevage dans l'ouest centrafricain : étude socio-économique. Bangui, ORSTOM, 303 p.

BOUTRAIS J., 1990. Les savanes humides dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabé, mbororo de Centrafrique. Genève Afrique, 28, (1) : 65-90.

BOUTRAIS J., 1992. L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante ? *In* L'environnement en Afrique. Afrique contemporaine, 161 : 109-124.

BOUTRAIS J., CROUAIL J.C., 1986. Dynamique des systèmes agraires : l'exercice du développement/ les projets de développement de l'élevage en Centrafrique. Paris, ORSTOM, p. 71-92.

DUPIRE M., 1970. Organisation Sociale des Peul. Etude d'Ethnographie Comparée. Plon, Paris, 624 p.

EL HADJ HAROUN ABAKAR, 1995. Les nomades peuvent-ils prétendre aux territoires qui précèdent d'un découpage officiel pour s'accaparer des territoires d'autrui ? Le temps n° 16, p. 7-8.

GUEYE, MAMDOU BARA, 1995. Conflits et alliances entre agriculteurs et éleveurs : le cas du Goll de Fadene. Arbres, Forêts et communautés rurales : Bulletin n° 7, p. 5-12.

KOECHLIN J., 1961. Rapport d'une mission d'étude sur les pâturages et les questions fourragères en République centrafricaine (septembre-octobre 1960). Paris, ORSTOM, Ministère de la coopération, 47 p.

LA BRIS E., LE ROY E., LEIMDORFER F., 1983. Enjeux fonciers en Afrique noire. Collection Hommes et Sociétés, Paris, Karthala, 425 p.

LAURENT P.J., MATHIEU P., 1995. gestion des ressources naturelles. Enjeux fonciers et processus sociaux au Burkina Faso. Arbres, forêts et communautés rurales. Bulletin n° 7, p. 21-30.

LAVIGNE DELVILLE, P., 1998. Foncier rural, ressources renouvelables et développement en Afrique. Paris, Ministère des affaires étrangères.

LE MASSON, 1992. Enquêtes socio-économiques sur l'élevage en RCA, ANDE, Ministère Développement.

LE ROY E., 1996. Gestion des terres : à la mode africaine. Courrier de la planète, 34 : 16-18.

MARTY A., 1993. La gestion des terroirs et les éleveurs : un outil d'exclusion ou de négociation ? Revue Tiers-Monde, 134 : 327-344.